



Donner une belle image de Riedwihl

C'est un constat, Riedwihl se distingue depuis plusieurs années par un généreux fleurissement de ses maisons, rues et places ; le charme qui se dégage, ne serait pas ce qu'il est, sans votre participation active. Pour ma part, je tiens, une nouvelle fois, à vous féliciter et à vous remercier très sincèrement pour votre concours à cette action de mise en valeur de notre village.

Les uns n'épargnent aucun effort pour la réussite de cette métamorphose de la commune ; d'autres sont plus modestes dans leur engagement ; quelques uns se mettent encore en retrait.

L'important, ce n'est pas tant la notation du jury du concours des maisons fleuries, que la prise de conscience qu'en fleurissant, on s'associe à cette volonté de rendre notre village accueillant et souriant ; et en prime, on se fait plaisir, en donnant un air de fête à sa maison, sa cours, son jardin...

Aussi, ne puis-je qu'encourager les réticents à se joindre, à l'avenir, à cet élan en faveur de l'embellissement de Riedwihl.

Toutefois, on me fait remarquer régulièrement, sans doute avec raison, une certaine contradiction. En effet, comment peut-on prêcher pour l'amélioration de notre cadre de vie, notamment en venant cette action de fleurissement, et dans le même temps, tolérer des comportements dont les effets vont à l'encontre de cette politique ?

C'est bien de la propreté dont il s'agit, à la fois des rues à l'intérieur de notre agglomération et dans les propriétés privées.

Ainsi, à titre d'illustration, lors de la dernière moisson de céréale, la paille coupée a jonché la Grand' rue et le trottoir contigus à l'AFU, sans que les exploitants, pourtant responsables de la propreté devant leur propriété, se soient souciés de savoir qui allait nettoyer et quelle pourrait être la réaction du voisinage. Qu'en sera t'il avec la récolte prochaine du maïs ? Par ailleurs, constaterons-nous encore, en particulier cet automne et au printemps à venir, pour peu que ces saisons soient pluvieuses, ces mouvements de tracteurs qui accélèrent sur les routes aux entrées de village (rues d'Ostheim, d'Ilhaeusern, du

Nord, Grand'rue notamment) pour y déposer la terre qu'on n'a pas pris soin d'ôter des roues en temps et lieux adéquats ?

Autant de pratiques de plus en plus insupportables qui incommode les riverains, les habitants et les personnes de passage et dont, dans l'ensemble, les conséquences donnent une piètre image de Riedwihl. Je pourrais décliner les exemples en traitant de toutes les pollutions visuelles, olfactives ou auditives sur le domaine public ou dans les propriétés privées de notre commune, dont nous souffrons à longueur d'année par les agissements souvent de quelques uns.

En fait, il s'agit d'une question de respect d'autrui, valeur à laquelle je souhaiterais sensibiliser chacun.

En ce qui me concerne, vous le savez, je suis partisan de la prévention que j'applique de façon régulière dans cette publication, en privilégiant l'information, la sensibilisation et des rappels sur des thèmes précis. Le jour où je serai mis sous pression ou que je constaterai certains excès, il ne faudra pas s'étonner et m'en vouloir si alors, je devrai avoir recours à la répression (brigade verte, gendarmerie).

Lorsque je vous laissais entendre que j'aborderais la un sujet qui fâche... Et pourtant, ces vérités doivent être dites et répétées, si nécessaire ; ce que je m'évertue à faire dans l'intérêt de la Commune et pour le bien de tous.

Merci pour vos efforts et votre contribution dans cette démarche en faveur de l'amélioration et du respect du cadre de vie de notre village.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 2 septembre 2005 et informations diverses.

- **Location de la chasse sur le ban communal** : l'actuel bail de la chasse arrive à échéance le 1^{er} février prochain. La commune administrant le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires, il lui appartient d'organiser la location de la chasse toutes les 9 années ; le prochain bail commencera le 2 février 2006 et se terminera le 1^{er} février 2015. Dans ce cadre, le Conseil municipal a décidé de procéder à une consultation par écrit des propriétaires pour l'abandon du produit de la chasse à la commune. Il est précisé que ce produit sera affecté à l'entretien des chemins ruraux, notamment par le versement d'une subvention annuelle à l'Association foncière de Riedwihl, et plus généralement à des fins intéressant les propriétaires fonciers et la

population rurale tout entière. Les propriétaires sont invités à faire connaître leur réponse avant le 15 septembre 2005, délai de rigueur. Le résultat de cette consultation sera affiché en Mairie.

- **Convention de conseil et d'assistance aux collectivités proposée par l'ADAUHR :** le Conseil municipal a décidé de renouveler sa demande d'assistance auprès de cette Association départementale, portant sur la mise à disposition gratuite de ses services dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement.
- **Urbanisme :** au vu de l'avis de la Subdivision de l'Équipement, deux autorisations de travaux ont été délivrées : l'une concernant le remplacement de la couverture existante du toit par des tuiles mécaniques à la maison d'habitation au 4, rue de Wickerswihr a été donnée à M. Pierre BURDLOFF et l'autre relative à la reconstruction d'un mur mitoyen entre les propriétés des 13 et 15 Grand'rue a été accordée à M. Frédéric FLEITH. Par ailleurs, les demandes de déclaration de clôture des parcelles 34 et 35 de la section 12 au lieu dit « Niedermatten » et de permis de construire un hangar agricole sur ces parcelles, présentées par M. Rémy SCHWIN, seront transmises à la Direction de l'Équipement pour instruction.
- **Braderie des anciennes tables et chaises de l'école :** les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'ouvrier communal. Le lot d'une petite table et d'une chaise : 3 € ; le lot d'une grande table et de deux chaises : 5 €. Le produit sera versé à la Coopérative scolaire.
- **Réunion du Bureau du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun du 31 août 2005 :** diverses décisions ont été prises concernant notamment l'extension du parking de l'Espace Ried Brun, la fixation des tarifs des spectacles de la saison 2005/2006 (une plaquette sera diffusée), l'adhésion à Azur FM pour la promotion des manifestations, y compris des associations locales. Un point sur la situation financière de la structure et sur l'intercommunalité du secteur a également été présenté.
- **Don du sang :** la collecte de sang organisée à Grussenheim le 29 juillet 2005 a permis d'accueillir 69 donateurs de sang, dont 9 personnes de Riedwihr. Merci à eux.
- **Stop pub – Pas de pub :** les personnes qui ont inscrit des mentions de ce type sur leur boîte aux lettres, ne sont plus destinataires de revues, comme par exemple le *Haut-Rhin Magazine*. Le Krüttblätt du 16 juin dernier les en avait rendu attentives. Suite à une réclamation concernant plus particulièrement la non distribution du magazine du Département, qu'il importerait d'adresser directement au Conseil général, la Mairie propose

de se procurer des exemplaires de cette publication et de la distribuer aux personnes qui en sont privées et qui en feront la demande.

- **Le déclenchement de la sirène pour appeler les sapeurs pompiers :** la sirène peut être actionnée directement à la Mairie au boîtier prévu à cet effet (à côté de la porte d'entrée). Par ailleurs, en cas d'incident sur le ban de la commune signalé via le 18, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à Colmar déclenche à distance la sirène de Riedwihr, dans le cadre du système de déclenchement de l'alerte automatique pour les corps de première intervention. Dans cette hypothèse, il est donc demandé d'être précis dans le signalement de la localisation, de la nature, voire de la gravité de l'incident. Il s'agit aussi d'être responsable dans cette démarche et d'appeler le 18 uniquement si nécessaire.
- **Fête de la Choucroute à Riedwihr :** l'Amicale des Sapeurs Pompiers organise la 35^{ème} Fête de la Choucroute, les 1er et 2 octobre 2005. Venez nombreux vous divertir, déguster ce plat régional par excellence et danser aux sons et rythmes de l'orchestre. La bonne ambiance est assurée.

Pays du Ried Brun,
Ensemble écrivons notre territoire.

*Qu'est ce qui fait l'identité de notre territoire, le Pays du Ried Brun ?
Quels sont nos projets d'action pour les six années à venir ?*

Si vous vous sentez concernés par ces questions et avez des idées à partager, venez participer aux deux journées d'octobre 2005 organisées par la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun.

Le dimanche 23 octobre 2005 en journée, dans le cadre d'un circuit pédestre accessible à toute la famille, plusieurs intervenants vous accueilleront sur divers stands pour vous présenter les caractéristiques du Pays du Ried Brun : urbanisation, agriculture, milieux naturels, artisanat, animations...

Le vendredi 28 octobre 2005 en soirée, vous permettra de prendre connaissance des actions retenues et de donner votre point de vue, ou encore de manifester votre volonté d'être associés à leurs mises en œuvre.

Venez nombreux... Chacun d'entre nous peut et doit s'impliquer dans le développement de nos sept communes.

Un contact pour répondre à toutes vos questions : Marie Pierre ROIGNANT - 03 89 78 63 82 – à la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun.